

COLLECTIVITE :

SIAO de CARBON BLANC

SIRET : 253.302.038.00026

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CENON

**SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2017

Ambarès et Lagrave
Artigues près Bordeaux
Bassens
Carbon-Blanc
Montussan
Pompignac
Sainte-Eulalie
Saint-Loubès
Tresses
Yvrac

14, avenue du Général de Gaulle - 33530 Bassens
tél. 05 56 77 70 23 - courriel : siaocarbonblanc@gmail.com

SOMMAIRE

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/03/2018

Application agréée E-legalite.com

99_EU-033-253302038-20180326-CA_2017-BF

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.19 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.20 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent

A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sort

A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.22 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 633 571,13	G 2 276 488,60	G-A 642 917,47
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 2 451 929,00	H 2 294 469,78	H-B -157 459,22

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 498 358,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 78 098,62 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		4 085 500,13 P= A+B+C+D	5 147 415,38 Q= G+H+I+J	1 061 915,25 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 480 430,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 480 430,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 633 571,13 = A+C+E	2 774 846,98 = G+I+K	1 141 275,85
	Section d'investissement	2 932 359,00 = B+D+F	2 372 568,40 = H+J+L	-559 790,60
	TOTAL CUMULE	4 565 930,13 = A+B+C+D+E+F	5 147 415,38 = G+H+I+J+K+L	581 485,25

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 480 430,00	L 0,00
23	Immobilisations en cours	480 430,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	176 566,34	97 469,74	0,00	0,00	79 096,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	115 270,00	114 065,78	0,00	0,00	1 204,22
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 700,00	31 838,99	0,00	0,00	1 861,01
Total des dépenses de gestion courante		325 536,34	243 374,51	0,00	0,00	82 161,83
66	Charges financières	287 186,57	213 815,98	73 369,60	0,00	0,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	30 456,19	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		643 179,10	457 190,49	73 369,60	0,00	112 619,01
023	Virement à la section d'investissement (4)	734 126,24	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 103 011,04	1 103 011,04	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 837 137,28	1 103 011,04	0,00	0,00	734 126,24
TOTAL		2 480 316,38	1 560 201,53	73 369,60	0,00	846 745,25
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	1 800 000,00	2 089 926,56	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	49 594,55	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 845 000,00	2 139 521,11	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9,49	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 845 000,00	2 139 530,60	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	136 958,00	136 958,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		136 958,00	136 958,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 981 958,00	2 276 488,60	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		498 358,38				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	51 000,00	8 746,80	0,00	42 253,20
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	2 267,30	0,00	1 732,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 856 099,02	1 623 731,30	480 430,00	751 937,72
Total des dépenses d'équipement		2 911 099,02	1 634 745,40	480 430,00	795 923,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	408 145,92	408 145,92	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		408 145,92	408 145,92	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 319 244,94	2 042 891,32	480 430,00	795 923,62
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	136 958,00	136 958,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
Total des dépenses d'ordre d'investissement		622 139,00	409 037,68		213 101,32
TOTAL		3 941 383,94	2 451 929,00	480 430,00	1 009 024,94
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	188 513,33	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	597 000,00	0,01	0,00	596 999,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		597 000,00	188 513,34	0,00	408 486,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	186 788,66	186 788,66	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	271 997,38	271 997,38	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
Total des recettes financières		943 967,04	730 865,72	0,00	213 101,32
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 540 967,04	919 379,06	0,00	621 587,98
021	Virement de la section d'exploitation (2)	734 126,24	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 103 011,04	1 103 011,04	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 322 318,28	1 375 090,72		947 227,56
TOTAL		3 863 285,32	2 294 469,78	0,00	1 568 815,54
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		78 098,62			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	97 469,74	0,00	97 469,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 065,78	0,00	114 065,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	31 838,99	0,00	31 838,99
66	Charges financières	287 185,58	0,00	287 185,58
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 103 011,04	1 103 011,04
	Dépenses d'exploitation - Total	530 560,09	1 103 011,04	1 633 571,13

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 633 571,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	136 958,00	136 958,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	408 145,92	0,00	408 145,92
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	8 746,80	0,00	8 746,80
21	Immobilisations corporelles (6)	2 267,30	0,00	2 267,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 623 731,30	0,00	1 623 731,30
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	272 079,68	272 079,68
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 042 891,32	409 037,68	2 451 929,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2016

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 451 929,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services	2 089 926,56		2 089 926,56
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 594,55		49 594,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	9,49	136 958,00	136 967,49
	Recettes d'exploitation - Total	2 139 530,60	136 958,00	2 276 488,60

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2016

498 358,38

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 774 846,98

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	186 788,66	0,00	186 788,66
13	Subventions d'investissement	188 513,33	0,00	188 513,33
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,01	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	1 457,80	1 457,80
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	270 621,88	270 621,88
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	272 079,68	0,00	272 079,68
28	Amortissements des immobilisations	0,00	1 103 011,04	1 103 011,04
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	647 381,68	1 375 090,72	2 022 472,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2016

78 098,62

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

271 997,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 372 568,40

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	176 566,34	97 469,74	0,00	0,00	79 096,60
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	5 500,00	4 285,10	0,00	0,00	1 214,90
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 000,00	386,17	0,00	0,00	3 613,83
6064	Fournitures administratives	2 715,19	2 715,19	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 000,00	651,55	0,00	0,00	348,45
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 547,26	0,00	0,00	452,74
61551	Matériel roulant	2 500,00	1 173,12	0,00	0,00	1 326,88
6156	Maintenance	1 500,00	876,95	0,00	0,00	623,05
6161	Multirisques	11 000,00	10 529,79	0,00	0,00	470,21
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
618	Divers	4 264,00	4 264,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	62 187,15	15 694,32	0,00	0,00	46 492,83
6231	Annonces et insertions	2 400,00	1 068,00	0,00	0,00	1 332,00
6237	Publications	1 000,00	265,00	0,00	0,00	735,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	653,50	0,00	0,00	346,50
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 060,80	0,00	0,00	1 439,20
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 825,08	0,00	0,00	174,92
6281	Concours divers (cotisations...)	50 000,00	45 316,06	0,00	0,00	4 683,94
6287	Remboursements de frais	2 000,00	327,85	0,00	0,00	1 672,15
6356	Redevance occupation domaine public nationa	8 000,00	1 830,00	0,00	0,00	6 170,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	115 270,00	114 065,78	0,00	0,00	1 204,22
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	56,00	0,00	0,00	44,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	700,00	596,59	0,00	0,00	103,41
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	200,00	165,00	0,00	0,00	35,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	54 248,78	54 234,74	0,00	0,00	14,04
6413	Primes et gratifications	31 854,66	31 853,67	0,00	0,00	0,99
6415	Supplément familial	1 100,00	249,85	0,00	0,00	850,15
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 081,00	9 081,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	17 169,58	17 160,39	0,00	0,00	9,19
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	215,98	214,68	0,00	0,00	1,30
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	600,00	453,86	0,00	0,00	146,14
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 700,00	31 838,99	0,00	0,00	1 861,01
6531	Indemnités	32 000,00	30 156,82	0,00	0,00	1 843,18
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	1 682,17	0,00	0,00	17,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 6612 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		325 536,34	243 374,51	0,00	0,00	82 161,83
66	Charges financières (b)(5)	287 186,57	213 815,98	73 369,60	0,00	0,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	292 263,81	292 262,81	0,00	0,00	1,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 077,24	-78 446,84	73 369,60	0,00	0,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'empr	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	30 456,19				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		643 179,10	457 190,49	73 369,60	0,00	112 619,01
023	Virement à la section d'investissement	734 126,24				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	1 103 011,04	1 103 011,04			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	1 103 011,04	1 103 011,04			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 837 137,28	1 103 011,04			734 126,24
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 837 137,28	1 103 011,04			734 126,24
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 480 316,38	1 560 201,53	73 369,60	0,00	846 745,25
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2016						0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	73 369,60
Montant de l'exercice 2016	78 446,84
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	-5 077,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de se	1 800 000,00	2 089 926,56	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 800 000,00	2 089 926,56	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	49 594,55	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	45 000,00	49 594,55	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 845 000,00	2 139 521,11	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	9,49	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	9,49	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 845 000,00	2 139 530,60	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	136 958,00	136 958,00			0,00
777	Quote-part des subvent ^o d'inv. virées au résull	136 958,00	136 958,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		136 958,00	136 958,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 981 958,00	2 276 488,60	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		498 358,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	51 000,00	8 746,80	0,00	42 253,20
2031	Frais d'études	50 000,00	7 882,80	0,00	42 117,20
2033	Frais d'insertion	1 000,00	864,00	0,00	136,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 000,00	2 267,30	0,00	1 732,70
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	2 267,30	0,00	1 732,70
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 856 099,02	1 623 731,30	480 430,00	751 937,72
2312	Terrains	96 003,04	0,00	0,00	96 003,04
2313	Constructions	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 700 095,98	1 623 731,30	480 430,00	595 934,68
Total des dépenses d'équipement		2 911 099,02	1 634 745,40	480 430,00	795 923,62
16	Emprunts et dettes assimilées	408 145,92	408 145,92	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	408 145,92	408 145,92	0,00	0,00
Total des dépenses financières		408 145,92	408 145,92	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 319 244,94	2 042 891,32	480 430,00	795 923,62
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	136 958,00	136 958,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	136 958,00	136 958,00	0,00	0,00
13913	Départements	109 852,00	109 852,00	0,00	0,00
13918	Autres	27 106,00	27 106,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		622 139,00	409 037,68	0,00	213 101,32
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 941 383,94	2 451 929,00	480 430,00	1 009 024,94
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2016			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	188 513,33	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00	9 191,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	6 891,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	172 431,33	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	597 000,00	0,01	0,00	596 999,99
1641	Emprunts en euros	597 000,00	0,01	0,00	596 999,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	597 000,00	188 513,34	0,00	408 486,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	458 786,04	458 786,04	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	186 788,66	186 788,66	0,00	0,00
1068	Autres réserves	271 997,38	271 997,38	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	485 181,00	272 079,68	0,00	213 101,32
	Total des recettes financières	943 967,04	730 865,72	0,00	213 101,32
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 540 967,04	919 379,06	0,00	621 587,98
021	Virement de la section d'exploitation	734 126,24			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 103 011,04	1 103 011,04		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	32 091,00	32 091,00		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marque:	0,00	0,00		0,00
28121	Terrains nus	1 769,00	1 769,00		0,00
28128	Autres terrains	408,00	408,00		0,00
281315	Bâtiments administratifs	29 348,00	29 348,00		0,00
281351	Bâtiments d'exploitation	91 214,00	91 214,00		0,00
281355	Bâtiments administratifs	14 638,00	14 638,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	350 871,00	350 871,00		0,00
281561	Service de distribution d'eau	563 079,00	563 079,00		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage ino	14 752,00	14 752,00		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	763,00	763,00		0,00
28182	Matériel de transport	1 547,99	1 547,99		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 188,05	1 188,05		0,00
28184	Mobilier	1 342,00	1 342,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 837 137,28	1 103 011,04		734 126,24
041	Opérations patrimoniales (6)	485 181,00	272 079,68		213 101,32
2031	Frais d'études	8 334,00	1 313,80		7 020,20
2033	Frais d'insertion	166,00	144,00		22,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	666,00	0,00		666,00
2312	Terrains	16 000,00	0,00		16 000,00
2313	Constructions	10 000,00	0,00		10 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	450 015,00	270 621,88		179 393,12
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 322 318,28	1 375 090,72		947 227,56
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 863 285,32	2 294 469,78	0,00	1 568 815,54

le 28/03/2018

Application agréée E-legalite.com

SIAO - 33 - Budget SIAO

99_BU-033-253302038-20180326-CA_2017-BF

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2016	78 098,62
--	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les litres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes volées.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 762 613,00					408 145,92	292 262,81	0,00	73 369,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 762 613,00					408 145,92	292 262,81	0,00	73 369,60
36447002401		0,00		262 695,04	8,08	F	3,87		24 030,08	11 066,42	0,00	9 629,89
00013249850	N	0,00		292 809,39	9,08	F	4,39301		22 943,48	13 861,55	0,00	12 354,44
00049650119	N	0,00		528 278,99	10,67	F	5,00339		36 044,34	25 882,38	0,00	10 237,42
8529174	N	0,00		575 000,00	11,33	F	4,51		50 000,00	27 623,75	0,00	5 906,85
A33100KP	N	0,00		450 577,92	12,50	F	4,05096		34 659,84	15 090,89	0,00	8 016,53
8925862	N	0,00		700 000,00	13,83	F	4,19		50 000,00	30 639,38	0,00	5 784,53
0019750N	N	0,00		1 731 803,12	14,58	F	5,19982		77 715,21	90 066,46	0,00	14 968,27
88265342	N	0,00		367 577,26	9,75	F	5,40086		28 117,51	20 380,57	0,00	864,22
A3313040	N	0,00		622 500,00	20,75	F	4,21227		30 000,00	26 483,63	0,00	71,41
0032234P	N	0,00		574 053,32	16,92	F	2,81863		26 025,12	16 530,52	0,00	1 964,54
MONS09615EUR05	N	0,00		657 313,96	18,33	F	2,17821		28 610,34	14 585,26	0,00	3 549,50
Total général		0,00		6 762 613,00					408 145,92	292 262,81	0,00	73 369,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (7)	Taux maximal (8)	Niveau du taux au 31/12/2017 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B												
Option d'échange C												
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé												
D												
E												
Autres types de structures F												
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		545 103.92	545 103.92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		408 145.92	408 145.92
1641	Emprunts en euros	408 145.92	408 145.92
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		136 958.00	136 958.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. Invest. transférées cpte résultat	136 958.00	136 958.00
020	Dépenses Imprévues (Investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2017	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2016)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	545 103,92	480 430,00	0,00	1 025 533,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2016)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 509 106,94	1 561 879,38
Ressources propres externes de l'année (a)		671 969,66	458 868,34
10228	Dotations, fonds divers et réserves	186 788,66	186 788,66
2762	Autres immobilisations financières	485 181,00	272 079,68
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 837 137,28	1 103 011,04
28031	Amortissement des immobilisations	32 091,00	32 091,00
2805	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
28121	Amortissement des immobilisations	1 769,00	1 769,00
28128	Amortissement des immobilisations	408,00	408,00
281315	Amortissement des immobilisations	29 348,00	29 348,00
281351	Amortissement des immobilisations	91 214,00	91 214,00
281355	Amortissement des immobilisations	14 638,00	14 638,00
281531	Amortissement des immobilisations	350 871,00	350 871,00
281561	Amortissement des immobilisations	563 079,00	563 079,00
28157	Amortissement des immobilisations	14 752,00	14 752,00
28181	Amortissement des immobilisations	763,00	763,00
28182	Amortissement des immobilisations	1 547,99	1 547,99
28183	Amortissement des immobilisations	1 188,05	1 188,05
28184	Amortissement des immobilisations	1 342,00	1 342,00
021	Virement de la section d'exploitation	734 126,24	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réalliser en recettes au 31/12/2017	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 561 879,38	0,00	78 098,62	271 997,38	1 911 975,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 025 533,92
Ressources propres disponibles	IV 1 911 975,38
Solde	V = IV - II (3) + 886 441,46

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SIAO - 33 - Budget SIAO	CA	2017
-------------------------	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	IV
	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	0	0	0
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	0	0	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-59 du 26 janvier 1984 etc.

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/03/2018

Application agréée E-legalite.com

93_BU-033-253302038-20180326-CA_2017-BF

SIAO - 33 - Budget SIAO		CA	2017
-------------------------	--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3B et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris en fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

Arrêté et Signatures

Présenté par Pierre BOUSSEAU

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

A Bassens, le 26 mars 2018

VOTES : Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibéré par le Comité Syndical du SIAO réuni en session ordinaire

Jean-Antoine BISCAÏCHIPY

Hubert LAPORTE

Pierre BOUSSEAU

Pierre de G. NJIKAM MOULIOM

Anne BREZILLON

Pourvu à Mme DELIGNY ESTOVERT

Claude RICHER

Pourvu à M. SEURIN

Sylvie BRISSON

Alban SEURIN

Claude CARTY

Pourvu à Mme BRISSON

Jean-Pierre SOUBIE

Céline DELIGNY ESTOVERT

François SPAGNOL

Pierre DURAND

Alain TURBY

Michel HERITIÉ

Jean-Pierre TURON

Anne-Lise JACQUET

Pourvu à M. LAPORTE

Daniel YANINI

Conchita LACUEY

Josiane ZAMBON

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 28 mars 2018 et de la publication le 28 mars 2018

A Bassens, le 28 mars 2018

Le Président

Pierre DURAND



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE CARBOIN BLANC